Demande de pré-réservation de matériel

Formulaire réservé aux associations avéennes

Ce formulaire vous permet de faire une pré-demande de réservation de matériel.
Il ne fait pas office de réservation. Une fois complété, vous pouvez le déposer en mairie.
La réservation définitive sera effectuée en mairie, sous réserve de la disponibilité du matériel.

Nom : Prénom :

☐ Représentant de l'association :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Objet de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

Nombre de personnes attendues :

Date(s) de la manifestation : du / / de h à h

au / / de h à h

MATÉRIEL À RÉSERVER

MOBILIER	Quantité
☐ Plateau - 3m x 0,60 m et 2 tréteaux	
☐ Banc - 2m	
☐ Table pliante - 2,2 m x 0,7 m	
☐ Banc pliant - 2,2 m	
☐ Barrière / ganivelle - 2 m	
☐ Chaise	
CHAPITEAU	**Quantité**
☐ 8 x 5 m - 40 m²	
☐ 12 x 5 m - 60 m²	
☐ 16 x 5 m - 80 m²	
☐ 20 x 5 m - 100 m²	
AUTRE MATÉRIEL	**Quantité**
☐ Sono	
☐ Podium roulant couvert	
☐ Podium fixe	
MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE À PRÉCISER	**Quantité**

CAUTIONS

La caution pour la location d'un chapiteau est de 400 €

La caution pour la location de la sono est de 400 €

PLAN DE SITUATION

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le matériel doit être réservé 15 jours avant la date de la manifestation.
La réservation ne sera effective qu'après le dépôt de ce formulaire et des chèques de caution. Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.
Le matériel doit être restitué en bon état. Dans le cas contraire, les cautions ne seront pas restituées. Les coffrets électriques mis à disposition ne doivent pas être manipulés.

☐ Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance des conditions de location indiquées et s'engage à les respecter.

À Saint-Avé, le ☐☐/☐☐/☐☐☐☐ Signature du demandeur:

Nous collectons, traitons et utilisons les informations que vous nous aurez fournies par ce formulaire exclusivement pour traiter votre demande. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) UE/2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit de regard et de rectification de vos données. Contact : Ville de Saint-Avé – Délégué à la Protection des Donnée, Place de l'Hôtel de Ville 56891 Saint-Avé Cedex - dpd@saint-ave.bzh

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION (merci de ne rien inscrire)

Avis : ☐Favorable ☐Défavorable Signature et cachet de la Ville :

Caution - Chapiteau :_____€ ☐Espèces ☐Chèque n° _____
déposée le_____/_____/_____ restituée le_____/_____/_____

Caution - Sono :_____€ ☐Espèces ☐Chèque n° _____
déposée le_____/_____/_____ restituée le_____/_____/_____

Signature du demandeur :